

— Eh bien ! reprit l'Indienne après un silence, vous me verrez un jour...

Elle remit à René un médaillon d'or ciselé, fermé soigneusement...

— Porté ce médaillon comme un talisman sacré ; appuyé sur votre cœur, il en comptera les battements... il vous préservera des coups mortels, et vous dira quand vous ferez bien ou mal ; enfin vous me connaîtrez en l'ouvrant.

— Et quand l'ouvrirai-je ?

— Quand vous serez capitaine des vaisseaux de Sa Majesté ! Pas avant. Jurez-le-moi !

— Je vous le jure, madame ; et je n'attendrai pas longtemps !

L'Indienne pressa la main de René avec tant d'énergie, qu'il lui sembla recevoir d'elle une force surhumaine... Et lui-même courut prendre l'air sur le rempart, pour empêcher son cerveau d'éclater comme un volcan.

La fin au prochain numéro.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

DES PARTIS EN ANGLETERRE.

LES TORIES.— LES WHIGS.— LE PARTI POPULAIRE ET LE PARTI IRLANDAIS.

L'Angleterre est encore ébranlée du coup que vient de porter à sa politique intérieure la révolution de la loi des céréales. Les vieux partis s'effacent ; des partis nouveaux tendent à les remplacer. La chute du dernier ministère tory, l'avènement du ministère whig se sont effectués en dehors des conditions habituelles des revirements parlementaires et des errements de la politique constitutionnelle, telle qu'elle se pratique en Angleterre depuis 1688.

Le vieux parti tory triomphant sous Pitt, tout puissant sous Castlereagh et Liverpool, un moment ébranlé sous Canning, longtemps dominé et discipliné par le génie de sir Robert Peel, dissous un instant par la défection de cet homme d'état, se reforme péniblement sous de nouveaux chefs et de nouvelles bannières.

La pierre séculaire sur laquelle reposait tout l'édifice du toryisme, c'était le church and state, l'alliance de l'église et de l'état. Tant que la lutte s'est maintenue sur ce vieux terrain, implacable, opiniâtre, ardent, le toryisme a triomphé. Défenseur de la foi protestante, il se recrutait dans le fanatisme religieux, se retrempait dans l'énergie des préjugés populaires, et le cri : *Abas le papisme !* pouvait lui tenir lieu d'argument.

Le jour où O'Connell a emporté de haute lutte l'émancipation catholique, où l'Irlande est entrée avec lui de plein pied dans l'arène parlementaire, une ère nouvelle a commencé. L'admission successive de toutes les communions dissidentes aux privilèges des membres de l'église nationale, la marche progressive de l'opinion, l'amortissement graduel des préjugés des masses, l'avènement d'intérêts nouveaux, de préoccupations nouvelles dans le champ de la politique ont frappé le toryisme d'une langueur, d'une atonie chaque jour plus visibles.

La dernière crise lui a porté un coup funeste. A la voix de sir Robert Peel, cent membres de la chambre des communes, qui appartenaient au parti tory, s'en sont tout-à-coup détachés pour prendre position avec leur chef sur un terrain neutre et intermédiaire.

A la chambre des lords, à la voix toujours respectée du duc de Wellington, une scission analogue a eu lieu. Le parti ainsi scindé, ainsi coupé par le milieu, n'a pas voulu mourir ; il s'est reformé sous le feu de l'ennemi, et a improvisé deux chefs, lord Stanley à la chambre haute, lord George Bentinck aux communes. Sur ce changement à vue, le rideau parlementaire s'est baissé, et la session a été close.

Cependant, en changeant de chefs et de position, le parti tory a aussi changé de nom et de drapeau : il est devenu le parti agricole ; ce n'est plus sur le church and state c'est sur l'intérêt foncier, l'indépendance, sur le sol de la vieille Angleterre qu'il a établi sa base d'opération. Il l'appuie, non plus sur l'alliance du trône et de l'autel, vieux principe usé et qui a fait son temps, mais sur quelque chose de plus énergique et de plus vivace, sur la propriété territoriale, cette base fondamentale de toutes les autres.

Nous n'avons plus à examiner ici si l'Angleterre a bien ou mal fait de retirer à son agriculture et à sa population agricole la protection séculaire mais abusive dont elles jouissaient. Aujourd'hui nous constatons un fait et nous en déduisons les conséquences.

Jetons maintenant les yeux sur le parti whig, sur le parti vainqueur. Il a ressenti le contre-coup de la crise violente subie par ses adversaires. Lui aussi, force lui est de se transformer. Il suit encore le même drapeau ; il obéit encore aux mêmes chefs ; mais cet état de choses n'est qu'apparent ; il cache une réalité tout autre.

Le parti whig, autrefois uni et compacte, est aujourd'hui composé d'éléments hétérogènes, qui se séparent à la première occasion importante. Les uns, et lord John Russell est de ce nombre, voudraient marcher d'un pas modéré, mais persévérant dans la voie du progrès et des intérêts populaires ; ils semblent disposés, dans la prévision de complications prochaines, à subordonner leurs préjugés de caste à leurs devoirs d'hommes d'état, l'intérêt d'une propriété spéciale, la propriété foncière, à cette nécessité suprême qui domine toutes les autres, l'intérêt national. D'autres, s'effrayant de la marche rapide des principes et des faits, commencent à regretter l'appui qu'ils leur ont prêté, et n'attendent qu'un moment opportun pour se rallier au parti agricole.

Mais si les deux partis rivaux qui, de temps immémorial, se partageaient le pouvoir, ont perdu une portion considérable de leur force et de leurs prestiges, il en est un troisième qui a grandi et qui, d'opposition extrême et impossible qu'il était, s'est élevé à la position de parti gouvernemental : c'est le parti populaire.

Longtemps, il avait dissipé ses ressources, dépensé son énergie en luttes inutiles et impuissantes. Longtemps, il était resté vis-à-vis des deux partis aristocratiques à l'état de protestation permanente. Tel il s'était montré, depuis un demi-siècle, sous la direction d'habiles, mais impuissants agitateurs, les Cartwright, les Cobbett, les Francis Burdett. Son programme, alors, c'était le vote au scrutin, ballot, les parlements annuels et la réforme électorale, parliamentary reform.

Le dernier de ces vœux, qui, à lui seul, résumait tous les autres, a, dans une certaine mesure, reçu satisfaction par le bill de réforme ; le nombre des électeurs n'a pas été notablement augmenté, mais leur répartition dans les circonscriptions électorales a été établie sur une base plus large, plus sincère, plus morale et plus équitable ; l'opposition populaire a été désarmée d'une portion de ses griefs, par l'adoption successive d'un grand nombre de mesures éminemment utiles, par d'importantes réformes politiques, judiciaires et administratives.

Dès-lors, au lieu de pousser, comme elle l'avait fait jusque-là, au changement de l'instrument de la législation, l'opposition populaire s'est exclusivement attachée à obtenir, dans l'intérêt des masses, des améliorations matérielles. Dans les huit dernières années, elle a, sans relâche, battu en brèche le plus solide boulevard de l'aristocratie anglaise, la loi des céréales ; elle a obtenu une victoire pleine et entière, et aujourd'hui, elle s'occupe exclusivement à en recueillir les fruits, et à en faire sortir les conséquences, au profit de la classe la plus nombreuse.

Pendant la longue lutte du parti populaire, et parallèlement à sa ligne d'opération, manœuvrait, avec des succès divers, un quatrième parti, le parti irlandais. Examinons un instant l'attitude, les ressources et la situation actuelle de ce parti sur lequel les regards de l'Europe sont fixés, et qui menace d'une dislocation violente le vieux empire britannique.

Le jour qui vit consommer l'anéantissement de la nationalité irlandaise par la réunion législative des deux pays, vit commencer la patriotique mission d'un homme qui, depuis quarante-six ans, est sur la brèche, et que l'Irlande nomme, depuis dix-sept ans, son libérateur.

Daniel O'Connell, avocat déjà célèbre du barreau de Dublin, résolut de consacrer sa vie à revendiquer les droits et l'indépendance de sa patrie opprimée. Abandonnant l'exercice fructueux de sa profession légale, pour s'occuper exclusivement de ce grand intérêt, il prit l'Irlande pour cliente, se constitua son défenseur à la barre du monde civilisé, et porta, dans cette lutte, l'éloquence, l'énergie et toutes les facultés admirables que le ciel lui avait si amplement prodiguées.

Nous ne retracerons pas les péripéties de cette lutte de trente ans, dans laquelle on vit un simple citoyen concentrer dans sa personne les efforts, les espérances et la volonté de tout un peuple ; plusieurs fois l'émancipation catholique devint une question de cabinet ; trois fois elle fut votée par la chambre des communes ; trois fois les lords, ces ennemis invétérés de l'Irlande, la rejetèrent ; enfin, en 1829, l'audace d'O'Connell vainquit l'opiniâtre résistance de Wellington lui-même, et le bill d'émancipation devint loi de l'état.

L'adoption de ce bill fut suivie de l'entrée au parlement d'O'Connell et de quarante catholiques irlandais, minorité compacte, votant comme un seul homme à la voix de son chef, et faisant à son gré pencher la balance des délibérations parlementaires. La liberté religieuse et le droit de représentation étaient conquis ; le bill de réforme, grâce à l'appui d'O'Connell et du banc irlandais, avait, sinon détruit, du moins neutralisé en partie et considérablement restreint l'influence politique de l'aristocratie territoriale ; l'Angleterre et l'Ecosse, à la suite de cette importante conquête, avaient obtenu une bonne loi municipale, ainsi que d'autres réformes non moins utiles, non moins urgentes.

Mais, dans cette répartition des bienfaits du reform bill, l'Irlande était oubliée. Toutes les mesures présentées en sa faveur et adoptées par les communes, venaient invariablement échouer devant l'hostilité tenace et persistante de la chambre des lords. Ce fut alors qu'O'Connell fit un changement de front et entama une campagne nouvelle. Fatigué d'implorer inutilement l'intervention du parlement britannique en faveur de sa patrie malheureuse, il demanda un parlement pour l'Irlande ; il poursuivit la révocation de l'union législative consommée en 1800 ; il créa le parti du rappel, et s'en constitua le chef.

Dès l'abord on ne le prit au sérieux ; on taxa ses prétentions de forfanterie, son plan d'indépendance législative pour l'Irlande, d'utopie et de chimère. Puis, quant on vit l'Irlande prendre une attitude formidable à la voix d'O'Connell, des assemblées de trois cent mille hommes convoqués par lui, l'Irlande d'un bout à l'autre de son territoire répondre à son appel, l'orgueilleux dédain de l'Angleterre, sa hauteaine assurance, firent place à un sentiment de crainte légitime par ces manifestations redoutables. Les esprits se divisèrent ; les whigs embrassèrent la cause irlandaise ; les tories continuèrent à la combattre, mais avec une circonspection prudente. Ces deux tendances se résumèrent, dans les derniers temps, dans lord John Russell et sir Robert Peel. Deux cabinets tories tombèrent successivement devant cette question capitale, qu'ils n'avaient la force de résoudre ni dans un sens, ni dans un autre. Enfin, après l'adoption de l'immense mesure de la liberté commerciale, le chef du cabinet tory ayant présenté le bill de réformes, destiné à réprimer en Irlande toute ten-

tative insurrectionnelle, c'est encore devant la question irlandaise que son ministère et lui sont tombés.

Le premier devoir imposé aux whigs, leurs successeurs, a été de rendre enfin justice à cette Irlande, si cruellement, si impitoyablement opprimée, exploitée, tourmentée par l'Angleterre depuis bientôt six siècles.

Telle est aujourd'hui la situation, plus critique, plus tendue que jamais par suite de l'invasion, pendant deux années consécutives, d'un fléau de nouvelle espèce, qui est venu s'ajouter à tous ceux qui désolaient déjà l'Irlande : l'anéantissement de la récolte des pommes de terre, cet unique aliment laissé par la rapacité de la propriété territoriale, à la misère du cultivateur. Armé de ce nouveau grief, évoquant, aux regards de l'Angleterre, le spectre redoutable de la famine en Irlande, O'Connell est plus puissant que jamais, plus que jamais il pèse dans les délibérations des conseils britanniques.

Mais si sa puissance a doublé, vis à vis de l'Angleterre, les difficultés de son rôle, en Irlande, se sont également accrues. O'Connell a failli voir le grand parti du rappel se dissoudre pour se reconstituer en parti de l'insurrection. Jusqu'à ce jour, c'est à la force morale seule que le grand agitateur a dû son triomphe ; il a passé en revue les forces de l'Irlande, il ne les a point organisées pour la lutte matérielle. Parmi ses lieutenants, il s'est trouvé des hommes qui ont voulu que le recours aux armes, cette dernière raison des peuples opprimés, ne fût pas condamné comme un crime, si les circonstances rendaient ce recours nécessaire. O'Brien s'est rendu, sur ce point, l'interprète de la jeune Irlande, et une scission s'est faite dans l'association du rappel.

Cependant, dans ce grave péril que courait sa puissance, la présence d'esprit et la fermeté d'O'Connell ne lui ont pas fait défaut. Il a tenu tête à l'orage ; il a maintenu avec plus de rigueur que jamais, son principe de non résistance armée, il a provoqué un vote motivé de l'association et a fait solennellement excommunier la fraction dissidente. Dans cette lutte intérieure, le clergé lui est venu en aide ; l'épiscopat tout entier l'a couvert de son égide, et, au lieu de décroître dans l'opinion irlandaise, l'agitateur a grandi encore.

Aujourd'hui toute l'activité de ce puissant génie se concentre sur les moyens de conjurer la famine qui déjà parcourt l'Irlande à pas de géant, et d'imposer la résignation à six millions de paysans mourant de faim. Une loi votée par le parlement, dans sa dernière session, a prescrit l'établissement de travaux publics destinés à donner du travail et du pain aux populations affamées. Mais la famine va plus vite que les lois ; et, avant que les travaux soient votés, que les devis soient arrêtés, que les populations soient à l'œuvre, elle marche, marche toujours, et la mort et le désespoir l'accompagnent.

Justement effrayée, l'Angleterre crie à son gouvernement d'aviser, au parlement de se réunir. Le ministère hésite ; il craint d'empirer le mal en proclamant l'urgence du remède, et d'alarmer les trois royaumes en rassemblant extraordinairement ses représentants légaux. Cependant le temps presse ; la loi votée est insuffisante ; les esprits se divisent sur son application. Le parlement se réunit donc dans un cours délay, tout le fait présumer ; et ce sera une session irlandaise que celle qu'il va ouvrir. O'Connell y jouera le principal rôle ; les ministres whigs ne seront que ses auxiliaires. On comprend donc qu'en présence de difficultés aussi graves, la diplomatie anglaise soit moins arrogante, et qu'après avoir fait entendre, sur le mariage Montpensier, des récriminations impuissantes, elle se résigne à subir les faits accomplis sans plus tard, quand de meilleurs jours luiront pour elle, à prendre sa revanche, et à faire payer cher à qui de droit ses humiliations et ses mécomptes.

Le Morning-Chronicle demandait ironiquement l'autre jour quelle ligne de conduite comptait adopter le parti protectionniste, et quels miracles allait enfanter le génie de lord Stanley et de lord George Bentinck. Cette façon cavalière de traiter les chefs de son parti a profondément blessé le Morning-Post. Il répond aux épigrammes du Chronicle par des déclamations virulentes. Quant au programme futur du parti protectionniste, le Morning-Post se contente de déclarations fort générales et fort ambiguës, dont le caractère vague et peu précis semble justifier pleinement les attaques du journal whig, et montre que l'opposition anglaise est fort embarrassée sur le choix d'une ligne de conduite.

« Quant à ce que l'opposition protectionniste pourra faire, soit dans la session prochaine, soit dans les suivantes, il est trop tôt pour en parler d'une façon positive ; presque tout ce qu'on pourrait dire, se bornerait à des conjectures. Le caractère de l'opposition protectionniste dépendra des circonstances dans lesquelles se trouvera le pays. Les caractères de lord Stanley et de lord George Bentinck, représentent tous deux ce qu'on pourrait appeler la chevalerie de la politique. L'esprit de parti ou l'intérêt politique égoïste ne les guideront jamais. Leur principe est la protection ; mais les détails qui concernent l'application de ce principe, dépendront des circonstances du moment.

« Les libéraux paraissent avoir pour doctrine d'abdicquer les fonctions de gouvernement, et de laisser tous les éléments de force, bons ou mauvais, qui existent dans la société, lutter entre eux à qui dominera les autres.

« Les protectionnistes pensent que les plus forts intérêts sont ceux sur lesquels doivent peser les charges les plus lourdes, et que le gouvernement doit protéger les intérêts faibles et veiller sur eux jusqu'à ce qu'ils se soient développés. Mais ils reconnaissent que, dans l'application de ce principe, il faut tenir compte des circonstances, et qu'il y a un temps pour chaque chose. Les protectionnistes ne croient pas qu'un dogme

d'économie politique quelconque par exemple, doive être préféré aux données du sens commun et de l'humanité la plus vulgaire.

« Ils ne sont pas hommes à croire qu'il faille suivre absolument la même règle, quand il y a abondance et quand il y a disette, ou lorsqu'une partie de la société a besoin de l'appui spécial du gouvernement. Ils ont deux grands objets devant les yeux, le bien être du peuple, l'honneur du pays. Voilà les deux objets pour lesquels ils combattent dans les deux chambres du parlement, quels que soient les ministres. »

ANGLETERRE.

— Le revenu de la Grande-Bretagne pour l'année 1846 (commençant le 10 octobre 1845 et finissant le 10 octobre 1846) s'est élevé à £50,595,147
Celui de 1844 était de..... 50,506,883

Augmentation en faveur de 1846 £00,88,264
Les recettes du dernier trimestre se sont élevées à..... £14,350,444
Celles pour la même période de 1845 étaient de..... 13,811,380

Augmentation en faveur de 1846 £00,539,064
— Le colonel espagnol chevalier Courtide des Perez, âgé de 57 ans, est mort subitement à Londres samedi dernier. Cet officier avait été banni d'Espagne pour avoir favorisé les prétentions de don Carlos. L'autopsie a démontré que la mort était le résultat d'une maladie du cœur.

— Mardi dernier, entre onze heures et midi, une explosion de feu grison a éclaté dans une houillère située près de Wakefield. Trois hommes ont été tués.

— Le navire l'Arabion, transport de l'Etat, a reçu l'ordre de se rendre à Woolwich pour y prendre ses provisions. Il est destiné à transporter 300 condamnés à la Terre de Van Diemen.

— Mouvement des cotons à Liverpool pendant les trois derniers années :

Table with 3 columns: Year, Quantity, and Unit. Rows include 1844-1846 for imports and exports, and consumption for 1844-1846.

— Il y a eu le 1er novembre à Londres une réduction d'un demi penny sur le prix du pain de 4 livres.

— Il a été décidé le 30 octobre, à Windsor, en conseil des ministres, auxquels assistait la Reine, que les Chambres seraient convoquées pour le 12 janvier prochain, et que les ports ne seraient point ouverts temporairement à l'entrée en franchise des grains. Le conseil a pensé sans doute que, dans ce moment de crise, les membres de la Chambre haute pourraient être plus utiles dans leurs comités, en présidant les assemblées, et en donnant une bonne direction aux travaux publics et aux fonds accordés à titre de secours, qu'ils ne le seraient par des discours parlementaires. Quant à la seconde mesure, que l'on paraissait attendre avec impatience, l'ouverture des ports à la libre entrée des grains, le gouvernement a reçu dit-on, des avis de New-York, qui lui donnent la certitude que des quantités considérables de grains et de farines vont être prochainement importées, en raison de la modicité actuelle des droits, 4 sh. par quartier de froment. La décision du conseil est de nature, ce nous semble, à rassurer les esprits : s'il se renferme dans la stricte observation des lois et des principes, c'est qu'il a pensé que l'état de choses actuel n'était qu'une panique, qu'une crise momentanée et non une situation désespérée comme quelques journaux ont vainement essayé de le prouver.

FRANCE ET ÉTRANGER.

— M. Leverrier, qui vient de s'immortaliser par la découverte d'une planète, n'a que 31 ans. Il est de Saint-Lô. Il a fait ses études une partie dans cette ville et une autre partie à Caen.

— Dimanche soir, vers onze heures, le bateau à vapeur qui fait le service entre Dieppe et Brighton allait quitter la port de la première de ces villes, lorsque plusieurs habitans accoururent sur le quai pour empêcher le départ de certains Anglais employés au chemin de fer lesquels déclamaient sans payer leurs dettes. Sur les réclamations des créanciers, la police locale a mis la main sur quelques débiteurs transuges ; cependant quelques-uns ont pu échapper à toute poursuite, en se cachant dans le navire.

— Un phénomène d'horticulture captive en ce moment à Yvetot, quartier de Mézerville, l'attention des amateurs, et fait l'étonnement de tous ceux qui en sont témoins. Un pommier, chargé de superbes reinettes grises, a fleuri dernièrement comme si nous n'étions qu'au mois de mai ; par suite de cette seconde floraison, de nouvelles pommes se sont nouées, et aujourd'hui elles sont grosses comme des noix.

FRANCE.—Le Moniteur publie le tableau du revenu des impôts indirects pour le troisième trimestre de l'exercice. En envisageant le mouvement collectif des neuf mois écoulés, on trouve, en nombre ronds les résultats ci-après :
La recette totale s'est élevée à... 601 millions.
En 1845, elle avait été de... 588
Et en 1844, de... 574

D'où il suit que l'augmentation a été de 27 millions sur 1844, et de 13 sur 1845. La progression annuelle a donc été à très peu près la même. C'est ce que nous avons à signaler tous les ans, tous les trimestres ; et cela seul suffit à dénoter l'état de progrès continu, régulier, dans lequel se trouvent, depuis de longues années, le travail intérieur, le mouvement des affaires et de la consommation, en un mot la fortune publique.

Comme d'habitude aussi les plus fortes branches du revenu ont été : l'enregistrement et les hypothèques, pour 159 millions ; les douanes, les sucres exotiques et les sels compris, 150 ; les tabacs, 86 ; les boissons, 75 ; les postes, 37 ; le timbre, 30, etc.

Ces six services donnent à eux seuls les neuf dixièmes du revenu ; l'enregistrement et les douanes en forment plus de la moitié. Voici les variations en plus ou en moins qu'ont fait remarquer les recettes :

Le tabac et le sucre de botterave ont donné au delà de 6 millions d'excédant ; les boissons, 4 millions un quart les douanes, 3 millions un tiers ; les postes, 3 millions ; le timbre, un plus de 2 millions ; les poudres près de 1 million, et la navigation (commerce extérieur), 637,000 fr. Enfin les droits divers, 2 millions et demi.

Ces accroissemens, pour la plupart remarquables, surtout ceux des tabacs et des boissons, se trouvent atténués par quelques diminutions, peu importantes d'ailleurs, savoir : sur les sucres coloniaux, 1 million un quart ; sur les sels, 900,000 fr. et sur l'enregistrement, 338,000 fr. On peut prévoir dès à présent que l'exercice 1846 sera, sous tous les rapports, aussi satisfaisant que l'a été celui de 1845.

— Les princes français ont fait présent au patriarche des Indes d'une magnifique croix papatorale couverte de diamans et d'améthystes. Sa M. la reine a donné à son auguste beau-frère, le duc de Montpensier, une plaque de la Toison d'Or, en brillans, qui a appartenu à Ferdinand VII, ainsi que l'épée dont ce monarque se servait dans les grandes solennités. La poignée est d'une seule topaze et garnie de diamans.

— On fait en ce moment les préparatifs nécessaires au palais de l'Elysée-Bourbon pour y loger le dey de Tunis, qui arrive dans quelques jours à Paris.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 27 NOVEMBRE, 1846.

L'avenir du pays.— La liberté commerciale.— Le tarif.— Les restrictions maritimes.— La libre navigation du St. Laurent.

—(suite.)—

« Rien n'est-il mieux établi en économie politique que la protection est un système absurde et désastreux, excepté peut-être dans certains cas tout particuliers, où il serait question de soutenir les premières industries d'une nation nouvelle, mais propre au climat, à la situation d'un pays ; ou pour arrêter la chute d'une industrie ancienne qui ne se trouve pas, ou qui a cessé d'être dans ces conditions. Alors c'est une taxe temporaire que la société entière s'impose pour rallier une industrie naissante, et hâter le moment où elle pourra se soutenir par elle-même. Dans le second cas, de même, la société vient au secours d'industries caduques, non pas pour les faire revivre, mais pour empêcher la ruine de milliers de familles, et donner aux capitaux et au travail qui y sont engagés, le temps de se tourner, sans secousse, dans des voies plus avantageuses.

Les vérités ci-dessus, que nous empruntons à la lecture de M. Parent sont évidentes. Aussi espérons nous que le temps n'est pas éloigné où les partisans de la protection et du monopole seront forcés de baisser pavillon et de se rendre à discrétion.

En Canada, s'il faut protéger, pour un temps, une industrie naissante, prenons bien garde qu'elle soit propre au sol, au climat et à la situation du pays ; que notre tarif n'expose pas les capitaux à s'embarquer dans des industries, qui ne contribuent pas au pays et qui pourraient amener la ruine de milliers de familles et de travailleurs.

La position actuelle du pays nous paraît favorable, et devoir profiter beaucoup de l'applicabilité des bienfaits principes du commerce libre. Nos marchands canadiens commencent à comprendre la plus grande part du commerce et le marchand forain, le marchand et l'agent à commission, (quoiqu'en dise le correspondant prohibitionniste de la Minerve, José) ne sont pas plus intéressés que nos compatriotes aux triomphes de ces principes de free trade. Oui, nous le répétons et ce fait est de la connaissance de tous les hommes engagés dans les affaires, les Canadiens ont accaparé dans le cas, que tous ces agents à commission, dans José nous parle, comme d'un torrent qui va nous engloutir dans un précipice, ne peuvent disposer de leurs envois, que par le canal et l'entremise des marchands canadiens. Un grand nombre d'hommes des derniers importent déjà directement du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis. Ils fournissent et alimentent le commerce des canadiens et de l'intérieur. Quand au commerce en détail des villes, il est aussi entre nos mains, grâce à l'activité, à l'intelligence et à l'industrie canadiennes. Eh ! bien, MM. les prohibitionnistes, voulez vous arrêter cet élan qui pousse nos jeunes Canadiens vers la carrière commerciale ? croyez vous que vos tarifs protecteurs tendent à développer l'industrie et la richesse commerciale ? croyez vous que les capitalistes du pays font un mauvais placement de leurs fonds quand ils les doublent, les triplent, les quintuplent dans le commerce ? Et ne pensez vous pas qu'il faille un peu profiter ceux qui s'y engagent, les encourager et applaudir à leurs succès ? Alors, comme ce pas que nous faisons en ce moment, n'est-ce pas que la vie du commerce, n'est-ce pas que les nos marchands sont intéressés qu'il soit libre de nos entraves ? Voilà donc une classe de la société qui doit s'opposer à un tarif élevé qui empêcherait ses opérations de s'agrandir et de s'étendre.

Mais nos adversaires les protectionnistes ont surtout à cœur le bonheur des masses, du grand nombre, du peuple entier ; ne nous parlez pas des marchands, disent-ils, mais des consommateurs, des travailleurs. Le Tarif élevé est la sauve-garde du travail, par conséquent le salut des ouvriers ! Par malheur pour cet argument, les amis de la liberté